

30
20

50

12
80

Veuillez dire à Monsieur Cartailhac,
que j'ai appris par la personne
qui a soigné M^{me} Booux, jusqu'à
ses derniers jours, que cette dame
avait légué toutes les collections
de son fils, M^r Léonce Booux,
au musée de la ville de Castres,
quant aux volumes et aux
documents, ils ont été emportés par
M^r Caravenne Bachin.

Je suis toute à la disposition de
Monsieur Cartailhac, pour aller au
musée m'informer s'il y a quelque
chose de valeur, et encore mieux,
s'il veut venir le voir lui-même,
je lui offre de grand cœur, ma
modeste hospitalité.